



L'Approche Famille du Centre SAS

Son application pour le suivi médical

Fiche n°5 / 5

Pourquoi cet outil ?

- Cet outil est conçu afin d'orienter les prestataires de santé sur la procédure à suivre pour l'application de l'approche famille dans l'offre des services aux clients.

A qui s'adresse cet outil ?

- Il est destiné à l'usage des infirmiers, infirmières, des médecins, des techniciens de laboratoire et des gestionnaires de la pharmacie communautaire des centres de santé et ONG offrant des services aux victimes de maladies incurables et/ou transmissibles (Ex : VIH/sida).

Pourquoi appliquer l'approche familiale au service médical ?

- La prise en charge médicale des Personnes vivant avec le VIH (PvVIH) est une étape cruciale dans l'amélioration de l'état de santé des bénéficiaires de soins.
- Dans le cadre de l'Approche Famille, le volet médical devra également contribuer par ses pratiques à **rassurer et à consolider les liens familiaux à travers des conseils avisés aux clients quant à l'implication de leurs conjoints et de leurs enfants dans la prise en charge.**

De quelle façon appliquer l'approche familiale ?

Pour l'application de l'approche famille au niveau médical, les prestataires de soins (médecins, Infirmiers, sage femmes,...) devront...

➤ Lorsque le patient est un nouveau client :

- ✂ Accueillir le client conformément à la charte d'accueil,
- ✂ Rassurer le client sur sa disposition à lui prodiguer des soins de qualité,
- ✂ Expliquer clairement au client les actes médicaux (bilans médicaux, visite à la pharmacie) auxquels celui devra se soumettre pour que son état de santé s'améliore.
- ✂ Lui ouvrir un dossier client en insistant sur la nécessité et l'importance pour celui-ci de faire dépister son conjoint et ses enfants s'il en a.
- ✂ Renseigner correctement les informations relatives à sa situation matrimoniale, ses enfants et toutes autres personnes à sa charge, son adresse géographique, son contact téléphonique, etc.
- ✂ Encourager le client à partager son statut avec son conjoint ou conjointe.



➤ Lorsque le patient est un ancien client ayant partagé son statut :

- ✂ Le convaincre de la nécessité d'harmoniser ses RDV avec ceux de son conjoint et ou de ses enfants (si possible),
- ✂ Organiser des consultations de couple ou de famille,
- ✂ Responsabiliser le couple ou la famille dans le suivi des autres membres.